

DEMANDE DE BRANCHEMENT : EAU POTABLE ASSAINISSEMENT

Nom et prénom du demandeur :
Adresse actuelle
Téléphone :
Mail :
Personne à contacter pour le suivi du chantier :

IDENTIFICATION DU BRANCHEMENT

Commune
Rue ou lieu-dit :
Section et N° cadastral :
Habitation achevée depuis plus de deux ans OUI (télécharger le CERFA I301-SD)
 NON

USAGE DU BRANCHEMENT : *barrer la mention inutile*

Particulier : oui/non Collectif : oui/non
Industriel : oui/non Agricole : oui/non

Nombre de logements :

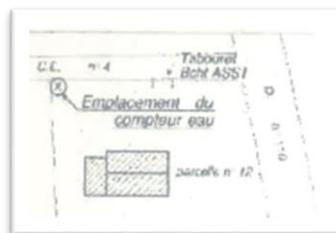
Je suis informé que la participation pour le financement de l'assainissement collectif est calculée selon la délibération n°3067 du 12/12/2022 (exemple : 3150€ pour 90m²) et sera demandée à la réception des travaux par l'exploitant.

Préciser l'activité :

PIECES A JOINDRE AU DOSSIER

Afin de me permettre de demander l'**autorisation de voirie** délivrée par la Commune, la Direction Départementale de l'Équipement ou le conseil départemental **et d'établir un devis de raccordement en limite de propriété**, je vous remercie de joindre les pièces suivantes :

1. Plan de situation à l'échelle 1/200^{ème}
2. Plan de masse en indiquant l'emplacement souhaité du compteur et/ou du regard d'assainissement, à baliser par vos soins sur votre terrain. Toute modification après la réalisation des travaux sera facturée.



3. La copie du permis de construire, le visa de la mairie et de l'avis d'urbanisme
4. La copie des actes de servitudes de voirie et de réseaux

Un chèque d'un montant de **66€ TTC*** correspondant aux frais de déplacement du technicien. La planification de l'intervention n'interviendra qu'après réception par le service des eaux de la Vallée de l'Hérault du devis dûment accepté, accompagné d'une avance de **20%** du montant du devis*. La facture définitive sera transmise après la réalisation des travaux.

**Règlement par chèque : à l'ordre de « Régie du service des eaux de la vallée de l'Hérault ».*

Tout dossier de demande de devis incomplet ne sera pas accepté par le service.

Date, signature précédées de la mention
« lu et approuvé » :